Technical and Bibliographic Notes/Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for filming. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of filming, are checked below.

L'Institut a microfilmé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de filmage sont indiqués ci-dessous.

- [ ] Coloured covers/ Couverture de couleur
- [ ] Covers damaged/ Couverture endommagée
- [ ] Covers restored and/or laminated/ Couverture restaurée et/ou pelliculée
- [ ] Cover title missing/ Le titre de couverture manque
- [ ] Coloured maps/ Cartes géographiques en couleur
- [ ] Coloured ink (i.e. other than blue or black)/ Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- [ ] Coloured plates and/or illustrations/ Planches et/ou illustrations en couleur
- [ ] Bound with other material/ Relié avec d'autres documents
- [ ] Tight binding may cause shadows or distortion along interior margin/ La reliure serrée peut causer de l'ombre ou de la distortion le long de la marge intérieure
- [ ] Blank leaves added during restoration may appear within the text. Whenever possible, these have been omitted from filming/ Il se peut que certaines pages blanches ajoutées lors d'une restauration apparaissent dans le texte, mais, lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas été filmées.
- [ ] Additional comments:/ Commentaires supplémentaires:

- [ ] Coloured pages/ Pages de couleur
- [ ] Pages damaged/ Pages endommagées
- [ ] Pages restored and/or laminated/ Pages restaurées et/ou pelliculées
- [x] Pages discoloured, stained or foxed/ Pages décolorées, tachetées ou piquées
- [ ] Pages detached/ Pages détachées
- [x] Showthrough/ Transparence
- [ ] Quality of print varies/ Qualité inégale de l'impression
- [ ] Includes supplementary material/ Comprend du matériel supplémentaire
- [ ] Only edition available/ Seule édition disponible
- [ ] Pages wholly or partially obscured by errata slips, tissues, etc., have been refilmed to ensure the best possible image/ Les pages totalement ou partiellement obscurcies par un feuillet d'errata, une pelure, etc., ont été filmées à nouveau de façon à obtenir la meilleure image possible.

This item is filmed at the reduction ratio checked below/
Ce document est filmé au taux de réduction indiqué ci-dessous.

10X	14X	18X	22X	26X	30X
12X	16X	20X	24X	28X	32X

1810

LETTRE CIRCULAIRE A MESSIEURS LES CURES.

MESSIEURS,

CETTE lettre accompagne une Proclamation de Son Excellence, le Gouverneur en Chef, tendante à détruire les impressions dangereuses qu'auroit pu faire sur les esprits des sujets de cette Province, la circulation de certains écrits propres à créer de la défiance, de l'éloignement et du mépris du Pouvoir Exécutif de Sa Majesté.

Son Excellence, le Gouverneur en Chef nous a chargé de vous notifier son intention positive que vous eussiez tous à publier vous-mêmes cette Proclamation au peuple de vos paroisses respectives, comme il a droit de l'exiger en vertu du Statut Provincial du 11 Août 1803, que vous pourrez consulter.

La condescendance avec laquelle le Gouverneur en Chef veut bien, dans cette Proclamation, rendre compte de sa conduite aux sujets de cette Province, le langage paternel qu'il y tient, la confiance qu'il vous y manifeste, la persuasion où il est de votre influence sur les peuples et du bon usage que vous en saurez faire ; voilà autant de motifs qui doivent exciter votre empressement à seconder ses vûes uniquement dirigées vers le vrai bonheur de notre patrie.

Vous ne rempliriez donc qu'imparfaitement ses intentions, si vous vous borniez à la publication qu'il vous ordonne et à laquelle nul d'entre vous ne peut se soustraire. Son Excellence attend de plus, que dans vos instructions publiques ainsi que dans vos conversations particulières, vous ne laissiez échapper aucune occasion de faire prudemment entendre au peuple que son bonheur à venir repose sur l'affection, le respect et la confiance qu'il montrera au Gouvernement; qu'il ne peut, sans courir les plus grands risques, se livrer aux idées trompeuses d'une liberté inconstitutionelle que chercheroient à lui insinuer certains caractères ambitieux, et ce au mépris d'un Gouvernement sous lequel la divine providence n'a fait passer cette Colonie que par l'effet d'une prédilection dont nous ne saurions assez bénir le ciel.

Nous n'ajoûtons pas ici que vous êtes, vous-mêmes, intéressés de très près à maintenir les fidèles dans le respect et la soutamission qu'ils doivent à leur Souverain et à ceux qui le représentent, parceque nous savons qu'indépendamment de tout intérêt, le Clergé de ce Diocèse a toujours fait hautement profession de ces principes qui portent sur la plus solide de toutes les bases, savoir sur les maximes de la Religion sainte que nous prêchons aux peuples, qui est essentiellement ennemie de l'indépendance et de toute réflexion téméraire sur la conduite des personnes que Dieu a établies pour nous gouverner.

Puissent tous vos paroissiens graver profondément dans leurs esprits et dans leurs cœurs ces belles paroles du Chef des Apôtres, que vous ne manquerez pas de leur inculquer au besoin. « Subjecti igitur estote omni humanæ creaturæ propter Deum : sive Regi quasi præcellenti : sive « ducibus tanquam ab eo missis ad vindictam malefactorum, laudem verò bonorum : quia sic est « voluntas Dei, ut benè facientes obmutescere faciatis imprudentium hominum ignorantiam : « quasi liberi, et non quasi velamen habentes malitiæ libertatem." 1. Petr. 2, 13. et seqq.

Je suis bien parfaitement,

QUEBEC, 21 Mars, 1810.

MESSIEURRS,

Votres très humble et très obéissant serviteur

+ J. O. EV. DE QUEBEC,

Mr Jean curé
Aux grondines

Bon pour Copie.

Turgeon Dre Sur...